

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

DES PARKINGS VELO DU SMTD GERES PAR LE RESEAU EVEOLE

ARTICLE 1 : OBJET DU CONTRAT ET ENTREE EN VIGUEUR

- 1.1 Les présentes conditions générales d'utilisation (CGU) définissent le contrat qui a pour objet unique de permettre au Titulaire du contrat de stationner sa bicyclette dans les parkings vélo du SMTD gérés par le réseau Evéole.
- 1.2 Les présentes conditions générales d'utilisation (CGU) entrent en vigueur au 1^{er} Avril 2025.

ARTICLE 2 : DUREE DU CONTRAT

- 2.1 Le contrat est conclu pour une durée d'un an. Le non respect des conditions générales d'utilisation des parkings vélo gérés par le réseau évéole entraînera la résiliation immédiate du contrat d'accès à ces parkings vélo et ne fera pas obstacle à l'engagement de poursuites en justice.
- 2.2 Le renouvellement du contrat se fera sur simple demande de l'utilisateur avant sa date d'échéance. La demande de renouvellement devra être adressée par mail à l'adresse suivante contact@eveole.fr en précisant les noms, prénoms, adresse de l'utilisateur et numéro du badge.
- 2.3 En l'absence d'une demande de sa part, le titulaire bénéficiant d'un contrat d'accès au parking vélo verra son contrat d'accès automatiquement résilié à la date anniversaire dudit contrat

ARTICLE 3 : MISE A DISPOSITION D'UN BADGE D'ACCES

- 3.1 Le Titulaire du contrat a reçu un badge qui lui permet d'accéder aux différents parkings vélos du SMTD. Le badge d'accès demeure la propriété de la STAD Eveole.
- 3.2 Le badge est personnel au titulaire du présent contrat qui ne peut le prêter, le louer ou le céder à un tiers. Le titulaire du contrat s'engage à le restituer à la STAD sur demande, ou dans les 10 jours du terme du contrat si ce dernier n'est pas renouvelé.
- 3.3 A défaut de restitution, ou en cas de perte ou de vol, le Titulaire du contrat sera redevable de la somme de 5 euros.
- 3.4 En cas de perte ou de vol, l'utilisateur pourra faire établir un duplicata de son badge d'accès auprès des services du SMTD, à l'adresse suivante :

395, Boulevard Pasteur

59287 GUESNAIN

ARTICLE 4 : ACCES AUX PARKINGS VELOS AVEC UNE CARTE PASS PASS

4.1 Le réseau évéole ne commercialise pas la carte pass pass et n'assure aucun service après-vente ou support à ce sujet. Cependant, le titulaire d'une carte pass pass peut également accéder aux parkings vélos du SMTD à condition que sa carte ait fait l'objet d'une validation préalable par les services du réseau évéole.

4.2 La demande d'accès aux parkings vélos du SMTD avec une carte Pass Pass peut se faire :

- Soit directement à l'agence évéole située place de Gaulle à Douai
- Soit sur simple demande adressée par mail à l'adresse contact@eveole.fr

4.3 Doivent être joints à toute demande d'accès aux parkings vélos les justificatifs suivants :

- Une photo de la carte
- Le numéro de la carte *pass pass*
- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile

4.4 L'activation de l'accès interviendra dans les 72 heures ouvrables à compter de la réception d'une demande complète et conforme.

4.4 En cas de perte ou de vol de la carte *pass pass*, évéole ne fournira pas de duplicata. Le titulaire de la carte perdue ou volée devra s'adresser aux entités commercialisant cette carte (Hauts de France Mobilité, SNCF, Ilévia, etc..) et devra en avvertir eveole.

Après l'émission d'une nouvelle carte pass pass, il devra également informer évéole afin que les droits d'accès aux parkings vélo puissent être validés pour ce nouveau support et que ceux du précédent soient désactivés.

4.5 L'ensemble des dispositions des présentes CGU à l'exception de l'Article 3 sont applicables aux titulaires d'une carte pass pass.

ARTICLE 5 : UTILISATION DU PARKING VELO

5.1 L'accès aux parkings vélo s'effectue avec le badge remis à cet effet ou une carte *pass pass* préalablement validée par évéole.

5.2 L'accès aux parkings vélo s'effectue pied à terre.

5.3 Seul le titulaire du contrat peut stationner une bicyclette dans les parkings vélo. Le titulaire du contrat ne peut stationner qu'une seule bicyclette simultanément.

5.5 Les bicyclettes doivent obligatoirement être positionnées dans les racks prévus à cet effet, à défaut, elles seront évacuées des parkings aux frais et risques et périls de son propriétaire.

5.5 Il appartient au Titulaire du contrat de faire marquer sa bicyclette et de mettre un dispositif antivol adapté. La STAD Evéole décline toute responsabilité pour les vols de bicyclettes et les dégradations qui pourraient être commises sur ces dernières.

5.6 Le Titulaire du contrat s'engage à ne pas permettre l'accès aux parkings vélo à toute autre personne que lui-même.

5.7 Le stationnement de tout autre engin qu'une bicyclette est formellement interdit (ex : tricycle, tandem, etc...) Les engins motorisés (ex : quad, scooter, mobylette, moto, etc...) sont strictement interdits.

5.8 Le dépôt de tout colis ou objet et notamment de substances dangereuses (chimiques, inflammables) est interdit. Tout autre engin ou objet autre qu'une bicyclette sera immédiatement évacué des parkings vélo sans préavis, aux frais et risques et périls du propriétaire de ce dernier.

5.9 Il est interdit de porter atteinte à l'intégrité du matériel et aux portes d'accès du parking vélo. Il est interdit d'entreposer des objets, de jeter des débris, de fumer, de manger, de boire au sein des parkings vélo.

5.10 Les parkings vélo ne sont pas des aires d'attente. Le titulaire du contrat ne demeure dans l'enceinte d'un parking que pour y déposer ou récupérer sa bicyclette.

5.11 Le Titulaire est tenu de signaler à l'accueil Eveole toute dégradation commise volontairement ou non. Toute dégradation non signalée fera l'objet d'un dépôt de plainte.

5.12 Les parkings Vélo sont placés sous vidéosurveillance.

Pour l'exercice du Droit d'accès aux images, s'adresser au secrétariat de la STAD, 250 Bd Pasteur à Guesnain (59287).
« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique à l'établissement des contrats d'accès au parking.

5.13. La durée de stationnement d'un cycle dans un des parkings vélo du SMTD est limitée à 72 heures.

ARTICLE 6 : PROTECTIONS DES DONNEES PERSONNELLES

6.1 En acceptant les présentes Conditions Générales d'Utilisation, l'utilisateur des parkings vélos accepte de fournir un certain nombre de données à caractère personnel, qui seront traitées conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

L'utilisateur est seul responsable des données qu'il communique à la STAD. L'ensemble de ces informations doit obligatoirement être renseigné.

Les données personnelles collectées doivent appartenir à l'utilisateur du titre.

L'adhésion aux Conditions Générales d'Utilisation ne peut pas être prise en compte si ces mentions obligatoires n'ont pas été renseignées. Le contrat ne peut être établi si ces données ne sont pas fournies.

Les mentions facultatives permettent l'envoi d'informations relatives à la STAD et ses Partenaires. A défaut pour l'utilisateur de les compléter, il ne pourra recevoir lesdites informations et les services éventuellement proposés par ces canaux.

Ces données sont collectées en conformité avec la déclaration effectuée auprès du correspondant à la protection des données à caractère personnel (CIL) désigné par la STAD.

6.2 La STAD située au 260, Boulevard Pasteur – 69287-GUESNAIN (N° SIRET 790 696 009 000 16), est responsable du traitement de toutes les données personnelles collectées lors de l'attribution des badges d'accès au parking vélo.

6.3 Coordonnées du délégué à la protection des données :

Jean François ESCALA
CONSULTIL SAS
1225, avenue Eole
66100 PERPIGNAN

6.4 Les traitements mis en œuvre par la STAD ont pour finalités de :

- Analyser, notamment sur la base de statistiques, les informations/services/offres utilisées par les clients, afin de permettre à Evéole d'apprécier les évolutions/adaptations à apporter à l'offre,
- Traiter et suivre les réclamations du client,
- Etablir des études statistiques et des analyses marketing.

La STAD pourra de plus, en cas d'accord du client, lui adresser des informations commerciales, via support papier ou par voie électronique relatives à des offres Evéole ou de ses Partenaires.

6.5 Ces données collectées directement ou indirectement par la STAD sont nécessaires à ces traitements et sont destinées aux services marketing et / ou contrôle de la STAD, ainsi que, le cas échéant, à ses filiales, aux Partenaires, sous-traitants ou prestataires.

La STAD peut être amenée à transmettre des données personnelles à des tiers lorsque la loi le requiert. Sa responsabilité ne saurait être recherchée à ce titre.

Les données recueillies par la STAD et ses sous-traitants font l'objet d'un stockage uniquement dans des pays membres de l'Union Européenne. La STAD et ses sous-traitants ne transfèrent pas ces données dans des pays n'appartenant pas à l'Union Européenne.

6.6 Les données recueillies sont conservées pendant toute la durée de l'abonnement et durant un an à compter de la résiliation ou du terme du titre de transport concerné.

Certaines des données collectées pourront être archivées afin d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat ou lorsque des obligations légales ou réglementaires le requièrent. L'accès aux données archivées sera strictement réservé aux services concernés de la STAD.

Ces données ne pourront être archivées que pendant le temps nécessaire à l'accomplissement de ces obligations légales ou réglementaires ou pour une durée n'excédant pas la durée de prescription de droit commun.

6.7 Conformément aux articles 38 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'utilisateur peut exercer son droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel le concernant. Il dispose également d'un droit d'opposition au traitement de leurs données pour des motifs légitimes.

Toute demande envoyée à ce titre devra être accompagnée d'une copie d'un document officiel d'identité (carte d'identité, passeport).

L'utilisateur peut également adresser des directives à la STAD afin de définir les conditions d'utilisation, de conservation et de communication de leurs données à caractère personnel respectives en cas de décès.

L'utilisateur peut exercer l'ensemble de ces droits, en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante : sedesabonnerinfo@eveole.fr ou en faisant la demande par écrit à l'adresse suivante :

Service Marketing évéole
STAD
260 boulevard Pasteur
69287 GUESNAIN

La collecte et le traitement des données personnelles des clients par les Partenaires de la STAD relèvent de la responsabilité de ces derniers et sont soumises aux dispositions applicables à leurs offres.

